

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Ammonium carbonate
FDS-nombre : 000000020765
Type de produit : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Honeywell PMT, Là Pièce 16
1160 Rolle, VD Switzerland
Tel. +41 21 695 30 39
RCC@honeywell.com
www.lab-honeywell.com
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center basé : voir le chapitre 15.1
n° Tél. 145 (Tox Info Suisse, 24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : **Attention**

Mentions de danger : **H302** Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **P280** Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui : carbamate d'ammonium
doivent être listés sur
l'étiquette

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
hydrogencarbonate d'ammonium	1066-33-7 213-911-5	Acute Tox. 4; H302	>= 25 % - <= 50 %	1*
carbamate d'ammonium	1111-78-0 214-185-2	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 25 % - <= 50 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation:

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de carbone

Ammoniac

oxydes d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. De l'ammoniaque gazeux peut être libéré à des températures élevées. Éviter les mélanges de gaz inflammables.

Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

Précautions pour le stockage en commun:

Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
-----------	---------------------	--------------------	--------	--------------------	-----------

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

	incidence				
hydrogenocarbonate d'ammonium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		62,5 mg/m3	Inhalation	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		160,7 mg/m3	Inhalation	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Travailleurs / Long terme - effets locaux		62,5 mg/m3	Inhalation	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Travailleurs / Aigu - effets locaux		160,7 mg/m3	Inhalation	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		57mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		13,33 mg/m3	Inhalation	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		143,91 mg/m3	Inhalation	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Consommateurs / Long terme - effets locaux		13,53 mg/m3	Inhalation	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		143,91 mg/m3	Inhalation	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		34,2mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		17,1mg/kg bw/d	Ingestion	
hydrogenocarbonate d'ammonium	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		34,05mg/kg bw/d	Ingestion	

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

--	--	--	--	--	--

Composant	Compartment de l'environnement / Valeur	Remarques
hydrogencarbonate d'ammonium	Eau douce: 0,37 mg/l	Assessment factor: 10
hydrogencarbonate d'ammonium	Eau de mer: 0,037 mg/l	Assessment factor: 100
hydrogencarbonate d'ammonium	Station de traitement des eaux usées: 1347 mg/l	
hydrogencarbonate d'ammonium	Sédiment d'eau douce: 0,1332 mg/kg dw	Assessment factor: 100
hydrogencarbonate d'ammonium	Sédiment marin: 0,01332 mg/kg dw	Assessment factor: 1000
hydrogencarbonate d'ammonium	Sol: 74,9 mg/kg dw	Assessment factor: 10

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures d'ordre technique

Évacuation locale

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	:	solide
Couleur	:	blanc
Odeur	:	Ammoniac nauséabonde
poids moléculaire	:	96,09 g/mol
Température de décomposition	:	> 59 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Ce produit n'est pas inflammable.

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

Température d'inflammation	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	n'est pas auto-inflammable
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	69 hPa à 20 °C
Densité	:	0,9 g/cm3 à 20 °C
Masse volumique apparente	:	780 - 830 kg/m3
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
pH	:	9 Concentration: 100 g/l à 20 °C
Hydrosolubilité	:	320 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow -2,4 - -0,47
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

>59 °C

Température de décomposition

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
Réaction exothermique avec des acides forts.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.
Éviter une exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts
Bases
iode
Nitrates

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone
Ammoniac
oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 1.800 - < 2.150 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Irritation de la peau:
Espèce: Epiderme humain
Résultat: irritation légère
Méthode: Ligne directrice 439 de l'OCDE pour les essais
Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Irritation des yeux:
Espèce: Lapin
Résultat: Irritant pour les yeux.
Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
#Mouse local lymph node assay
Résultat: non sensibilisant
Méthode: Ligne directrice 429 de l'OCDE pour les essais

Toxicité à dose répétée:
Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Cancérogénicité:
Note: donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Méthode d'Essai: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 476
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Méthode d'Essai: Test d'aberration chromosomique
Espèce: Souris
Méthode: OCDE Ligne directrice 474
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"
Résultat: négatif

Danger par aspiration:
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 37 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Taux de croissance

Essai en statique

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: 253 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50

Biomasse

Essai en statique

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: 141 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50

Essai en statique

Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

Valeur: 75,9 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 63,7 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:
814.600; 814.610.1

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

Marchandise non dangereuse

IATA

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

VOC:

Suisse. Ordonnance sur les COV, Annexe II (Produits), 0 % Non applicable

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	+39 0649906140
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	n'est disponible

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

hydrogenocarbonate d'ammonium	: H302	Nocif en cas d'ingestion.
carbamate d'ammonium	: H302 H318	Nocif en cas d'ingestion. Provoque des lésions oculaires graves.

Ammonium carbonate

207861-500G

Version 2.0

Date de révision
06.02.2019

Remplace 1

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.